



# FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## OPCO SANTÉ

### LA CGT SIGNATAIRE D'UN ACCORD DE BRANCHE SUR LA PRO A

Après consultation de ses instances, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a décidé d'être signataire d'un accord de Branche sur la pro A pour le secteur Sanitaire Social et Médico Social à but non lucratif.

A la suite d'une longue séance de négociation le 10 juillet, la Confédération Patronale composée de NEXEM, FEHAP et CLCC avait décidé de mettre à signature jusqu'au 19 juillet un accord permettant de tenir compte des spécificités des formations du secteur pour le dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance (ProA) créé par la loi "Avenir professionnel".

La durée des parcours de formation pour les diplômés d'Etat dans notre secteur réglementé et le pourcentage de la formation théorique au sein de ces parcours étaient largement supérieurs aux conditions d'éligibilité pour la Pro A. Comme la loi le permet les partenaires sociaux ont donc décidé d'allonger la durée des parcours de formation pris en charge et d'aller au-delà des 25 % du temps de formation théorique.

Normalement opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ce dispositif n'a dans les faits quasiment pas été utilisé au cours des premiers mois de l'année. Cet accord devrait permettre de participer au financement des formations des salarié.e.s du secteur dont le niveau de certification est inférieur au grade licence et qui souhaitent élever leur niveau de qualification.

Aujourd'hui la formation initiale peine à pourvoir aux besoins en recrutement du secteur notamment sur le métier d'aide soignant, alors qu'au même moment de nombreux Agents de Service Hospitalier travaillant dans nos établissements aspirent à exercer ce métier. Seule une politique de qualification ambitieuse couplant Pro A et Fonds Conventionnels Mutualisés permettra de faire monter en compétence les salarié.e.s du secteur sur ces métiers en tension.

*Montreuil, le 22 juillet 2019.*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

**53/19**

Tél : 01.55.82.87.88  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr